



**Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du  
parc naturel régional Médoc**

**21 rue du Général de Gaulle  
33112 Saint-Laurent-Médoc  
Tel : 05.57.75.18.92**

**Marché de travaux**

Avis d'appel public à la concurrence

**Objet de la consultation**

**Réalisation de travaux de construction et  
réhabilitation des bâtiments de la future Maison  
du Parc naturel régional Médoc et des  
aménagements extérieurs.**

**Date limite de réception des offres**

**24/07/2024 à 16:00**

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional Médoc

21 rue du Général de Gaulle

33112 Saint-Laurent-Médoc

Téléphone : 05.57.75.18.92

Fax : 05.81.31.35.00

Adresse internet : <http://www.pnr-medoc.fr>E-Mail : [contact@pnr-medoc.fr](mailto:contact@pnr-medoc.fr)

Statut : Syndicat mixte ouvert

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

**Objet du marché :**

Travaux de création de la Maison du Parc naturel régional Médoc - Réalisation de travaux de construction et réhabilitation des bâtiments de la future Maison du Parc naturel régional Médoc et des aménagements extérieurs.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

**Lieu principal d'exécution :**

17 bis rue de Lorthé

33112 Saint-Laurent-Médoc (Gironde)

Code NUTS : FRI12

**CPV global à la consultation****CPV principal :** 45210000-2

CPV additionnel 1 : 45211350-7

CPV additionnel 2 : 45262700-8

**CPV propre à chaque lot****lot n°1 : CPV principal :** 45111290-7

CPV additionnel 1 : 45111291-4

CPV additionnel 2 : 45112500-0

**lot n°2 : CPV principal :** 45262522-6

CPV additionnel 1 : 45262311-4

CPV additionnel 2 : 45110000-1

CPV additionnel 3 : 45110000-1

**lot n°3 : CPV principal :** 45261100-5**lot n°4 : CPV principal :** 45261210-9

CPV additionnel 1 : 45261211-6

CPV additionnel 2 : 45261213-0

**lot n°5 : CPV principal :** 45262650-2**lot n°6 : CPV principal :** 45320000-6**lot n°7 : CPV principal :** 45261220-2

CPV additionnel 1 : 45262522-6

CPV additionnel 2 : 45262521-9

**lot n°8 : CPV principal :** 44316500-3

CPV additionnel 1 : 45340000-2

**lot n°9 : CPV principal :** 45421000-4

**lot n°10 : CPV principal :** 45421000-4

**lot n°11 : CPV principal :** 45410000-4

CPV additionnel 1 : 45320000-6

**lot n°12 : CPV principal :** 45432100-5

CPV additionnel 1 : 45432210-9

**lot n°13 : CPV principal :** 45442110-1

**lot n°14 : CPV principal :** 45313100-5

**lot n°15 : CPV principal :** 45330000-9

CPV additionnel 1 : 45331000-6

CPV additionnel 2 : 45332400-7

**lot n°16 : CPV principal :** 45311200-2

**lot n°17 : CPV principal :** 39142000-9

CPV additionnel 1 : 45112712-9

CPV additionnel 2 : 45421000-4

CPV additionnel 3 : 45421000-4

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les conditions d'exécutions suivantes : Le Maître d'ouvrage souhaite que les entreprises, prestataires ou fournisseurs avec qui il contracte, prennent en compte les préoccupations environnementales et de démarche qualité dans leurs prestations.

Le titulaire s'engage donc, dans l'exécution de ses travaux et prestations à:

- Assurer une prestation en parfaite adéquation avec le besoin tel que défini dans le cahier des charges du marché;
- Intégrer autant que faire se peut les objectifs de développement durable (ODD) en utilisant des matériaux et produits biosourcés et moins émissifs en gaz à effet de serre (GES), en adoptant des pratiques permettant de réduire les consommations d'énergie, en préservant les ressources naturelles, en favorisant l'utilisation de matériels et véhicules moins polluants, etc...
- Veiller à la réduction de la production de déchets à la source et adopter une démarche exemplaire de tri et d'élimination des déchets en application des règles édictées pour chaque type de déchet;
- Former et maintenir un niveau de formation élevé du personnel aux missions qui lui sont confiées.

En outre, au regard des enjeux environnementaux présents sur le site, un dossier de demande de dérogation "espèces protégées" est joint au dossier de consultation des entreprises. Les entreprises titulaires des lots techniques concernés s'engagent à prendre connaissance des mesures spécifiques d'atténuation des impacts des travaux sur les espèces protégées tels que mentionnés dans ce document, d'intégrer ces contraintes dans leur offre et de veiller à leur mise en œuvre. Elles seront assistées dans cette mise en œuvre par l'assistant à maîtrise d'ouvrage BET Environnement/ELIOMYS qui assurera une mission de suivi et de contrôles de bonne réalisation des mesures d'atténuation. Cela concerne en particulier les titulaires des lots suivants:

- 01 Maçonnerie Gros-Oeuvre
- 02 Charpente et Ossature Bois
- 03 Couverture Zinguerie
- 05 Bardage
- 06 Enduits
- 09 Menuiseries extérieures bois
- 10 Menuiseries intérieures bois
- 17 Plantation

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

### **Dévolution en marchés séparés**

*Informations sur les lots :*

**Lot n°1 VOIRIES ET RESEAUX DIVERS**

**Lot n°2 MACONNERIE - GROS OEUVRE**

**Lot n°3 CHARPENTE ET OSSATURE BOIS**

**Lot n°4 COUVERTURE - ZINGUERIE**

**Lot n°5 BARDAGE**

**Lot n°6 DOUBLAGE BETON DE CHANVRE**

**Lot n°7 ENDUITS**

**Lot n°8 SERRURERIE**  
**Lot n°9 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS**  
**Lot n°10 MENUISERIES INTERIEURES BOIS**  
**Lot n°11 PLATRERIE ISOLATION**  
**Lot n°12 REVETEMENT DE SOL - FAIENCE**  
**Lot n°13 PEINTURE**  
**Lot n°14 ASCENSEUR**  
**Lot n°15 CVPBS**  
**Lot n°16 ELECTRICITE CFO CFA**  
**Lot n°17 PLANTATION**

L'acheteur exige le chiffrage de variantes mais les variantes proposées par l'opérateur économique ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Le marché a une durée prévisionnelle de 16 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Pour tous les lots :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

### **Interdiction de soumissionner**

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation du marché public, ont eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut être remédié à cette situation par d'autres moyens.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché public ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché public.

### **Présentation de candidature :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

### **Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

#### **Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.
- Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 5 ans.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années

- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché
- Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

**Procédure :** MAPA ouvert

**Visite sur site obligatoire pour les lots suivants :**

- **lot n°1 VOIRIES ET RESEAUX DIVERS**
- **lot n°2 MACONNERIE - GROS ŒUVRE**
- **lot n°17 PLANTATION:**

**Visite facultative pour les autres lots.**

**Détails sur la visite :** La visite aura lieu, au choix :

- Le jeudi 20 juin 2024 de 14h00 à 16h00
- Le lundi 24 juin 2024 de 11h00 à 12h30
- Le vendredi 28 juin de 14h00 à 16h00

Le lieu de rendez-vous est : 17 bis rue de Lorthe, 33112 Saint-Laurent-Médoc.

Il est demandé aux candidats d'informer au plus tôt le maître d'ouvrage de leur présence à l'une de ces visites.

**Modalités de choix des offres :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : PNRM\_MDP\_MAPA\_travaux

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 12/06/2024

*Date limite de réception des offres :* 24/07/2024 à 16:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Sur fonds propres et subventions.

Le marché s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires :

FEDER

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

**Liste des Options :**

**Lot n°2 MACONNERIE - GROS ŒUVRE :**

Démolition et reconstruction du pignon est de la grange, y compris fondations

**Lot n°3 CHARPENTE ET OSSATURE BOIS :**

Traitement acoustique du local PAC

**Lot n°9 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS :**

Oscillo-battant motorisé pour ventilation nocturne

Stores screen dans les bureaux

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Bordeaux

#### **Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

#### **Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

#### **Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

#### **Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des plis.